



Le 15 novembre 2013

◇ Travaux à Seine Aval

La construction de la nouvelle unité de prétraitement suit son cours, en face de la Frette. C'est là que toutes les eaux usées entrant dans la station subissent un « dégrillage » (tri des matières en suspension dans l'eau) et une désodorisation physico-chimique. Le nombre de grilles sera augmenté, et tous les bassins, aujourd'hui à l'air libre, seront couverts.

Les nuisances du chantier lui-même sont prises en compte (gestion des déchets, suivi des niveaux sonores et nuisances olfactives et visuelles, information du personnel sur site). Cette unité devrait être achevée fin 2016, d'après le planning qui nous a été présenté.

Certains adhérents se demandent à quoi correspondent les travaux en face d'Herblay. Il s'agit du chantier de la « file biologique », unité qui assurera un traitement membranaire des eaux prétraitées, en parallèle avec la biofiltration. Les eaux traitées dans cette unité pourront être rejetées en Seine sans subir un traitement tertiaire, comme cela est nécessaire après la biofiltration. Mais les deux procédés seront utilisés de façon complémentaire.

◇ Le 3 avril dernier a eu lieu la réunion annuelle du « Jury de nez », à l'initiative de la DSE (Direction Santé et Environnement créée en 2008). Le bilan environnemental présenté fait apparaître une nette diminution des plaintes depuis 2011, grâce au nouveau procédé de Traitement des Jus de retour. Et les derniers bilans confirment cette tendance : en juillet 2013, il y avait 14 plaintes relevées depuis le mois de janvier, contre 64 à la même période en 2012.

Une formation a été proposée aux nouveaux membres du jury de nez le 16 octobre. Il s'agissait d'identifier au mieux les odeurs spécifiques au prétraitement, à la nitrification et à la déshydratation des boues, afin d'orienter la DSE vers une réponse rapide et adaptée.

◇ Une nouvelle usine du SIAAP, Seine Morée est née au Blanc-Mesnil (93). Elle vient s'ajouter aux cinq autres usines d'épuration destinées à assainir les eaux usées de l'agglomération parisienne, et s'inscrit dans une politique de « décentralisation » préconisée depuis toujours par le CAPUI. Grâce à la construction de petites usines, on limite le volume traité à Seine Aval, et les nuisances sont ainsi mieux maîtrisées.

◇ Plan Particulier d'Intervention en cas d'accident à Seine Aval. Un exercice a eu lieu mardi 8 octobre, les sirènes de l'usine ont retenti, et les écoliers ont été confinés pendant 1 heure dans une salle de leur école. Cet exercice devrait permettre enfin l'établissement d'une plaquette d'information destinée à tous les riverains d'une usine classée Seveso.

◇ Le PSG à Achères ! Après l'évocation de nombreux projets destinés à s'implanter sur la surface restituée par le SIAAP à la Ville de Paris, c'est finalement le nouveau centre d'entraînement du PSG qui s'installerait bientôt à proximité de l'étang du Corra. À suivre...

Bonne fin d'année. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous début 2014, pour d'autres informations lors de notre assemblée générale annuelle.